

LE SELHA
Service Éducatif d'accès au
Logement et à l'Hébergement
par l'Accompagnement

64 rue Watt
59100 ROUBAIX
Tél. 03 20 26 22 40

2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ

UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT EN PER- PETUELLE EVOLUTION DANS UN ENVIRONNEMENT MOUVANT

Comment maintenir un regard bienveillant, être en empa-
thie, dans un contexte professionnel qui évolue ?

A l'heure de procéder au rapport d'activité de l'année écoulée, nous faisons le constat que 2021 a été traversée par de nombreux changements contraints ou souhaités. Ces changements ont pu avoir ou non des retentissements positifs. Ils ont nécessité de notre part des adaptations et des remises en question. Nous sommes conscients que ces changements ont eu un impact sur les personnes que nous accompagnons, et nous faisons le choix de traiter cette question au regard de la nécessité, ***d'assurer et de garantir, la continuité d'un accompagnement adapté dans un environnement en mouvement.***

« Il n'existe rien de constant si ce n'est le changement. »
(BOUDDHA)

Notre réflexion d'équipe porte donc sur les différentes formes de changements qui sont intervenues tout au long de cette année, et qui ont pu impacter à la fois les personnes accompagnées, et les professionnels du service.

La dynamique d'équipe bousculée !

Tout d'abord, l'équipe a vécu un changement organisationnel contraint¹ du fait de l'absence prolongée de plusieurs collègues. L'équipe de direction a dû procéder aux recrutements de plusieurs nouveaux collaborateurs et cela avec parfois beaucoup de difficultés.

De fait, la dynamique d'équipe en a été perturbée et il a été nécessaire de redéfinir les missions et fonctions de chacun, pour retrouver une cohérence dans nos pratiques professionnelles et du sens pour les personnes accompagnées.

Pour atténuer/corriger les effets de ce changement organisationnel, nous avons modifié nos modalités d'intervention. Ce **changement voulu**, a eu des effets **à la fois prévisibles**, mais aussi **inattendus**.

Cette année 2021 aura également été la confirmation d'une **volonté d'évolution dans nos modes d'accompagnements**. Nous avons concrétisé de nouveaux projets, ceux-ci avaient généré des **attentes fortes** et ont nécessité **des ajustements** sur le fond comme sur la forme.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. » (PROVERBE AFRICAIN)

Après une première année de crise sanitaire nous espérons tous un retour à la

« normale », mais il en a été autrement. Alors, nous avons fait face aux aléas de la vie et nous avons continué de nous adapter. Pour y parvenir, il était nécessaire de pouvoir compter les uns sur les autres et de faire corps.

L'équipe de direction a donc recruté de **nouveaux professionnels** (éducateurs spécialisés, TISF, Agents de maintenance) et avec l'équipe en place, nous avons amélioré au fil des arrivées notre qualité d'accueil des collaborateurs, afin qu'ils s'intègrent et s'imprègnent de nos valeurs.

Nous leur laissons ici la parole pour témoigner de leurs expériences :

Notre accueil a été réfléchi et travaillé en amont, ce que nous avons ressenti lors de notre arrivée (première semaine accompagnée, attribution d'un tuteur au sein de l'équipe, référence déjà définies...) Cette approche a facilité notre prise de poste, la rencontre avec les nouveaux collègues, mais aussi avec les personnes accompagnées. La disponibilité de chacun a également facilité l'appropriation des outils et des différents dispositifs.

Le travail en binôme, généralisé à notre arrivée, nous a par ailleurs permis de nous appuyer sur les savoirs et savoir-faire des professionnels déjà en poste, tout en permettant d'assurer la continuité des accompagnements et des projets individualisés des personnes. Nous avons pu découvrir différentes façons de faire, ce qui nous a,

¹ Un changement organisationnel peut se définir comme un processus conduisant à une transformation, plus ou

en parallèle, demandé de nous adapter à chacun et de se coordonner pour rester cohérents dans les accompagnements.

Cette période de recrutements nous a également amenés à étoffer les compétences au sein de l'équipe. En effet, confrontés à la difficulté de trouver une Maîtresse de Maison, qui puisse appréhender rapidement les missions qui lui incombent au sein d'un service tel que le nôtre (hébergement diffus, accompagnement dans et autour du lieu de vie, diversité des publics), nous avons choisi de recruter une **Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)**.

Enfin, comme dans beaucoup de centres d'hébergement, la question de la maintenance des bâtiments prend une place importante et cruciale, c'est pourquoi il est aujourd'hui impensable de fonctionner sans **agent de maintenance**. Là encore se fût une tâche fastidieuse que de trouver un professionnel qui puisse répondre aux attentes d'un tel poste, dans un service comme le nôtre, qui n'offre que des hébergements en diffus.

Voici leurs témoignages :

En tant que TISF, j'ai un rôle préventif d'accompagnement et de soutien visant à favoriser l'autonomie des personnes hébergées au sein du CHRS. Les interventions concernent la préparation des logements, leur bon entretien, mais aussi l'évaluation des

difficultés rencontrées lors de l'occupation de l'appartement. Un travail d'accompagnement est effectué en amont. Un soutien est également proposé pour la préparation de la sortie du CHRS.

En qualité d'agent de maintenance, je m'occupe des différentes réparations, interventions de maintenance dans tous les logements et également dans les bureaux. J'assure l'interface avec les bailleurs qui sont responsables de certaines réparations et je m'assure que les interventions ont bien eu lieu. Je peux également faire des devis pour des fournitures ou des travaux. Les tâches sont variées. Parfois, il y a des urgences qui bousculent l'emploi du temps, mais ça ne me dérange pas trop, car j'arrive à m'adapter assez facilement. En cas de besoin je peux demander de l'aide à un éducateur par exemple, pour porter un objet lourd.

Comme le dit notre benjamin : « mon jeune âge n'a pas dérangé » au contraire, la force de l'équipe repose à la fois sur la complémentarité et la diversité des membres qui la composent.

« Lorsque l'on tient entre ses mains cette richesse, avoir vingt ans, des lendemains pleins de promesses. » (Sa jeunesse – C. AZNAVOUR)

Encore la Covid !

Bien entendu nous ne sommes pas tombés dans un angélisme aveuglé, et évidemment ces changements ont généré des perturbations dans la dynamique et la cohésion

d'équipe, ainsi que dans l'accompagnement des personnes suivies par le service.

Pour rappel, depuis mai 2020 l'équipe était implantée sur plusieurs sites afin de répondre aux contraintes sanitaires (3 puis 2 espaces bureaux) et ce jusqu'en octobre 2021. Les rencontres (dans nos bureaux) avec les personnes accompagnées se font toujours sur rendez-vous, il n'y a plus de spontanéité des rencontres et malgré nos tentatives, les actions collectives sont encore peu nombreuses. A la diversité des lieux s'est ajoutée la démultiplication des moyens de transmission des informations en interne : cahier journalier sur un seul site, boîte mail générique, téléphones portables avec des répondeurs non consultés ; ce qui ne permettait pas une communication efficace (car des informations se perdaient). Le cumul de toutes ces contraintes a impacté la dynamique d'équipe et nous avons constaté un fonctionnement plus individuel, laissant peu de place aux échanges entre les membres de l'équipe - ce qui était une richesse, une force autrefois -, les tensions étaient palpables. Enfin, l'absence de moments de convivialité habituellement partagés par l'équipe a impacté son équilibre.

**« Aucun n'éteint l'incendie qui gronde à la surface,
avant que tourne le vent et que retombent les cendres,
si on jouait comme avant à raccrocher**

ensemble ? » On se sait par cœur – Calogero -

Ce fonctionnement éclaté, cette perte de cohésion, ont eu un effet sur la qualité de certains accompagnements.

Prenons l'exemple de Madame C qui a vu plusieurs professionnels intervenir au sein de sa famille. Elle a noué des liens de confiance rapidement, mais qui se sont parfois rompus tout aussi vite, du fait du départ des professionnels (toutes professions confondues). Elle a peu à peu perdu le sens de son accompagnement, ne revenant vers nous que dans les situations d'urgence !

D'autres comme Monsieur A, se sont fait de plus en plus discrets et ont profité de cette période de flottement pour ne pas avoir à aborder les questionnements liés à son mal être. Il est devenu de plus en plus compliqué de le rencontrer et de travailler son projet de vie (scolarité, emploi, logement).

Ces situations insatisfaisantes, nous ont mis en alerte et nous ont conduits à une remise en question - lors des réunions de fonctionnement, en supervision -. Nous avons collectivement réfléchi à un accueil différent pour les nouveaux collègues et nous avons engagé un remaniement de notre fonctionnement en équipe ; cela afin d'assurer nos missions d'accueil et d'accompagnement dans les meilleures conditions (pour les personnes accompagnées et les professionnels).

Les regards croisés, richesse dans l'accompagnement !

Pour se faire, nous avons fait le choix de mettre en place des **binômes de coordinateurs** de projets. Ce choix vise 2 objectifs principaux : sécuriser l'arrivée des nouveaux collègues et assurer une continuité de l'accompagnement. L'intervention en binôme permet également une prise de recul, une triangulation de la relation éducative ce qui peut éviter les effets néfastes de la relation duelle. Elle préserve la relation éducative et amène à plus d'objectivations dans nos observations, elle vient aussi questionner nos représentations selon notre fonction au sein de l'équipe : TISF, éducateur, maîtresse de maison, agent de maintenance, secrétaire, cheffe de service ou directeur.

Ce montage éducatif, bien que luxueux et parfois vertueux, s'est révélé profitable dans plusieurs situations complexes que nous accompagnons.

Situation de Sophia (prénom fictif)

En 2020, la situation de Sophia, 23 ans, accompagnée depuis 3 ans n'a pas évoluée. Elle n'a pas sa carte d'identité, elle a des difficultés à tenir un emploi et à des ressources précaires. L'éducatrice chargée de son accompagnement s'essouffle. De plus, les paroles parfois provocantes de Sophia viennent mettre en tension la relation éducative et l'équipe. Aussi, pour y remédier, l'équipe éducative suggère la mise en place d'un binôme homme/femme. D'emblée,

Sophia s'y oppose (son histoire de vie rend sa relation aux hommes complexe), nous tenons le cap (car nous pensons au contraire, que la figure du PERE est un élément essentiel dans les REPERES à poser avec Sophia. Rapidement la situation évolue, certaines actions aboutissent « enfin », Sophia fait les démarches pour obtenir sa carte d'identité et la reçoit. Elle peut maintenant faire une demande de logement social et obtient son numéro unique ! Les relations sont moins tendues et les échanges de plus en plus constructifs. Pour autant, les comportements agressifs de Sophia perdurent et le binôme éducatif doit continuellement s'adapter. Fin août 2021, l'éducatrice en poste doit s'absenter pour poursuivre sa grossesse et cela affecte la poursuite de l'accompagnement. Sophia est absente aux rencontres proposées par l'éducateur, elle ne vient plus au service, les messages laissés sur son portable restent sans réponse. Son accompagnement reprend véritablement à l'arrivée de l'éducatrice « remplaçante ». Son projet avance de nouveau ! Elle dépose sa déclaration de revenus (document primordial pour l'accès au logement social), elle se remobilise pour des démarches d'insertion professionnelle. Nous pouvons penser que le nouveau regard d'une intervenante femme, jeune et ignorant le parcours de Sophia au sein du CHRS a « reboosté » sa mobilisation.

Situation des Jacques (prénom fictif)

Durant six ans, le service a accompagné Jacques. Au fur et à mesure du temps, l'équipe a constaté une dégradation de son état de santé physique et psychique, une augmentation de sa consommation d'alcool, une difficulté à maintenir l'état du logement, des difficultés au niveau de l'alimentation (perte de poids), de l'hygiène corporelle, une désorientation dans le temps et dans l'espace et des troubles de la mémoire. Comme nous pouvions déjà le

faire, nous avons accompagné Jacques dans ses démarches de soins, notamment au pôle addictologie où il a pu effectuer plusieurs cures de sevrage. Cependant, chaque retour dans son lieu de vie s'est conclu par une reprise des consommations et nos inquiétudes se sont accrues. De plus, sa situation administrative ne lui permet pas de vivre sereinement (peur de se faire arrêter), ni d'avoir accès à des ressources. Au regard des constats posés en équipe et avec les partenaires associés à son projet, et en tenant compte de son état de santé, nous avons travaillé en concertation avec Jacques une réorientation vers un lieu de vie davantage contenant et adapté à ses besoins. Suite à plusieurs essais infructueux – qui nous ont néanmoins permis d'affiner les recherches –, Jacques a été orienté par le SIAO au sein d'un CHRS collectif ayant pour spécialité la prise en charge des addictions, ce qui apporte des réponses adaptées à ses besoins. La réorientation de Jacques a pu se faire en douceur, nous avons pris le temps d'accompagner son départ vers un nouveau lieu de vie : préparation de ses valises, rangement de sa chambre, carte d'encouragement de l'équipe, accompagnement physique le jour « J » et enfin synthèse après 1 mois. « A notre arrivée, Jacques était inquiet de nous voir, il croyait qu'on venait le chercher ! ». Aujourd'hui Jacques est bien installé, il a pris ses marques avec la nouvelle équipe qui accompagne son projet de vie, son état de santé s'est amélioré et il sait qu'il peut venir nous saluer quand il le veut.

« Le temps passe, passe, passe et beaucoup de choses ont changé, qui aurait pu s'imaginer qu'le temps serait si vite écoulé, on fait le bilan calmement en s'remémorant chaque instant »

Le bilan -Nèg' Marrons-

Dans ces accompagnements, le travail en binôme a été primordial, il a permis un soutien mutuel entre collègues. En effet, la complémentarité des compétences « individuelles » a permis d'avoir des éclairages différents et a favorisé la prise de recul nécessaire dans ces situations.

Au-delà du binôme de coordinateurs du projet, les temps d'échanges en équipe (conduite de projet, réunion de fonctionnement, supervision) ont été un réel soutien, ils ont permis de communiquer sur les difficultés rencontrées et ont donné des clés de lecture afin de faire émerger de nouvelles pistes d'accompagnement. Pour autant la question de la coordination de projet en binôme reste à définir, nous y travaillerons en équipe courant 2022.

Dans ces situations comme dans d'autres, notre équipe s'est régulièrement trouvée confrontée à des difficultés dans la conduite des projets individuels, soit en raison du manque de connaissances des particularités des publics accompagnés (conduites addictives) ou du fait de l'absence de moyens existants pour répondre à des demandes spécifiques (jeunes majeurs sortant des structures de l'aide sociale à l'enfance).

Fort de ces constats, l'association a développé des partenariats, des projets, afin d'apporter des réponses adaptées au public en demande d'accompagnement, et aux professionnels en recherche de moyens d'action.

L'accompagnement des conduites addictives !

Pour rappel, fin 2020 nous avons pris attache auprès du CSAPA -La Trame- de Tourcoing et signé une convention pour la mise en place de consultations avancées au bénéfice des personnes accompagnées par notre service. Ce partenariat visait d'abord à simplifier l'accès à un professionnel spécialisé (une infirmière en addictologie) pour les personnes hébergées et ensuite, une montée en compétences collective pour les professionnels de l'équipe afin de les « outiller » pour un meilleur repérage des personnes en situation de conduites addictives.

Après un temps d'immersion au sein de l'équipe et une phase de découverte mutuelle, l'infirmière a pu nous apporter ses éclairages et son appui technique sur des situations complexes en participant aux conduites de projets (1 fois par mois). De notre côté, nous avons facilité sa mise en lien avec les personnes accompagnées ; ce qui lui a permis d'engager le travail d'écoute auprès des hébergés et de suivi dans certains cas (22 permanences effectuées, 7 personnes rencontrées, 14 entretiens).

Tout cela ne s'est pas fait en un claquement de doigt, nous avons connu des débuts hésitants et il a fallu trouver de nouveaux moyens d'agir pour toucher le public

ciblé. En effet, la configuration de nos hébergements en diffus, cumulé aux contraintes sanitaires du moment n'a pas favorisé la mise en route de notre projet. Nous avons tous fait un pas de côté et revu nos modalités d'action pour atteindre notre objectif. Nous, en associant l'infirmière aux rencontres dans les lieux d'hébergement de manière systématique (en aller-vers) pour présenter sa mission au sein de l'équipe. Le CSAPA en acceptant de faire des premières consultations en présence d'un tiers (pour rassurer la personne).

Avec ces petits aménagements, les permanences ont trouvé leur sens auprès des personnes concernées, comme par exemple dans le cas d'une jeune femme en surpoids dont le comportement alimentaire nécessitait d'être accompagné. Elle a entamé une démarche de soins avec la psychologue et la nutritionniste du CSAPA par l'intermédiaire de l'infirmière. Mais aussi, la situation de ce jeune homme pour qui la problématique se situait autour des achats compulsifs et de sa consommation de tabac (générant des dépenses non maîtrisées et jusque-là inexplicables). Les personnes ont pris conscience qu'elles pouvaient expliquer et travailler sur leurs addictions via un accompagnement.

« Mais tout peut changer aujourd'hui, c'est le premier jour du reste de ta vie »

Le premier jour du reste de ta vie -E. Daho-

Pour les professionnels de l'équipe cette entrée en matière avec le CSAPA a fait naître des besoins grandissants et de nouvelles perspectives. Afin d'y répondre, l'équipe de direction a proposé de mettre en place une formation à destination de l'ensemble des professionnels éducatifs (ES, TISF et Maîtresse de maison) ce qui a été bien accueilli par l'équipe.

« Dans cette période de mouvance en matière d'effectif, se former ensemble renforce les liens et la dynamique d'équipe, le choix de ne pas spécialiser un seul professionnel sur cette question est donc pertinent ».

L'équipe a débuté le programme de formation « *les conduites addictives : comprendre, repérer pour mieux accompagner* » en novembre, il se poursuivra en 2022.

Enfin, suite à l'annonce du départ de l'infirmière du CSAPA -qui quitte son poste pour d'autres aventures- l'association a débloqué un budget spécifique pour financer des séances d'équithérapie (projet initialement pris en charge dans le cadre de la convention) au regard de l'intérêt que l'activité a suscité auprès des personnes accompagnées et du levier qu'elle représente pour l'équipe éducative.

L'accompagnement des jeunes évolue !

Dans cette même dynamique d'évolution de nos « offres de services », 2021 a vu aboutir le projet d'Accompagnement Renforcé pour un Accès Durable au Logement -ARADuL- à destination d'un public jeune. Ce projet est l'aboutissement de nombreux constats fait depuis longtemps, à savoir : permettre aux jeunes sortant des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance d'accéder au logement directement sans passer par une solution intermédiaire ; tout en maintenant le lien avec l'équipe ou l'éducateur les connaissant le mieux. En effet, lors d'expériences précédentes de collaboration (avant ARADuL) entre la MECS accueillant les jeunes majeurs au Home des Flandres et le CHRS, « nous perdions » les jeunes dès lors qu'ils passaient d'un service à un autre ; le maintien du lien est primordial, les jeunes doivent se sentir en confiance pour avancer.

« Y a comme un gout de gêne quand je parle de ma vie, Y a comme un gout d'aigre chez les jeunes de l'an 2000 ». La boulette - Diam's-

Les premières orientations émanent de la MECS des Poutrains, elles sont chargées de l'enthousiasme dû à un projet innovant, tant pour les équipes que pour les jeunes (surtout dans cette période post COVID). La réussite de ce projet nécessite que tous

les protagonistes concernés soient en phase. Que les équipes éducatives travaillent de concert pour définir **avec** le jeune **son projet logement** ; que le Département « ne mette pas la pression » sur une fin de prise en charge ASE, et que les bailleurs soient réactifs à proposer un logement. Mais, la collaboration n'est pas une évidence, cela nécessite de bien se connaître, d'avoir des pratiques identifiées.

Au cours de cette année, nous avons donc démarré une démarche transversale ayant pour objectifs de **questionner nos représentations, d'harmoniser nos pratiques professionnelles pour assurer un accompagnement cohérent**. Cette démarche se poursuivra en 2022 et sera largement consacrée à la mise en place de groupes de travail destinés à la **co-construction d'une dynamique concertée** et à **l'élaboration d'outils communs**. Cela dans l'intérêt des jeunes accompagnés et en perspective de collaborations futures avec les autres structures s'inscrivant dans ARADuL.

Ces changements parfois subis, souvent souhaités, ne remettent pas en question ce que l'on a construit depuis que le CHRS du Home des Flandres existe. Ils marquent un renouveau dans notre fonctionnement et dans nos façons d'accompagner. Dans cette idée d'amélioration continue de nos pratiques professionnelles, et des moyens mis en œuvre pour répondre de manière

adaptée aux besoins de chacune des personnes accompagnées, nous sommes collectivement engagés dans une démarche d'auto-évaluation de l'accompagnement global que nous souhaitons mettre en œuvre à ce jour.

« Et on démarre une autre histoire, et on prend un nouveau départ »

Une autre histoire -G. Blanc –

On déménage !

Pour débiter ce nouveau chapitre, nous allons commencer par déménager. Il ne s'agit plus d'un vœu pieux mais bien d'une réalité ! Enfin, après 10 années de recherches, nos nouveaux locaux ont été trouvés, nous nous installerons rue Watt (à Roubaix) en janvier 2022. Toute l'équipe a participé à l'élaboration de la nouvelle configuration et aménagement des locaux (choix du mobilier, des espaces de travail, rangements des documents sensibles, affichage, etc.).

Enfin, pour ancrer cette nouvelle ère nous avons décidé de changer le nom de notre service pour donner une meilleure visibilité de l'ensemble de nos modes d'accompagnement. Depuis deux ans, nous étions en réflexion, car la désignation CHRS ne nous semblait plus adaptée au regard de nos dif-

férentes missions : *hébergement d'urgence, centre de réinsertion sociale, accompagnement en logement relais, accompagnement au logement dans le cadre des mesures du Fonds de Solidarité logement, Point Accueil et Ecoute Jeunes et enfin accompagnement au logement direct*). Trouver une nouvelle appellation s'imposait donc, une réflexion collective (professionnels et usagés) a été menée au travers d'une boîte à idées et l'inspiration a fait le reste. Ainsi naquit Le SELHA - Home des Flandres (**S**ervice **E**ducatif d'accès au **L**ogement et à l'**H**ébergement par l'**A**ccompagnement). Mais, pour ceux qui nous connaissent un peu, vous comprendrez aisément comment le nom de SELHA a chanté à nos oreilles, **« car de toutes les matières, c'est la Watt qu'on préfère ! »** C'est la ouate -C. LOEB-

Conclusion

Si l'année 2020 a été synonyme de contraintes, de changements imposés avec ses effets néfastes, mais aussi positifs, nous nous apercevons par ce bilan 2021 que les changements ont été tout aussi nombreux avec les mêmes effets (souhaités, craints, inattendus), seule la cause est en partie différente.

En 2021 nous retiendrons, pour avoir un regard positif sur l'année passée et rester optimiste pour l'année à venir, la richesse des regards croisés dans le cadre des binômes d'accompagnement, nourris de nouveaux regards sur les pratiques au CHRS par les personnes recrutées dans le cadre des remplacements, nourris de leurs compétences complémentaires. Nous retiendrons également la richesse des échanges avec l'infirmière du CSAPA qui a, elle aussi, permis de poser un nouveau regard de la part de l'équipe éducative sur les conduites addictives et l'accompagnement des personnes addictes.

Nous retiendrons enfin l'échange avec les professionnels de la MECS du Home des Flandres concernant le regard posé par chacune des équipes sur un même jeune, « vieux mineurs » / « jeunes majeurs » qui influe sur les pratiques respectives d'accompagnement.

La richesse de cette année est donc le travail d'équipe, la complémentarité des professionnels, la dynamique collective, l'échange inter service. Ils permettent de soigner le regard posé sur les personnes accompagnées, ce qui est et reste plus que jamais une valeur forte au SELHA.

1. HEBERGEMENT ET ACCES AU LOGEMENT

Le SELHA du Home des Flandres a pour mission d'accompagner des ménages (personne isolée, couple, famille...) en grande précarité (matérielle, économique et sociale), dont les parcours de vie sont chaotiques.

Chaque situation individuelle et/ou familiale est unique et particulière. Les histoires de vie sont par définition toutes différentes. Il nous faut comprendre et être en empathie pour créer le lien, condition indispensable pour s'écouter, s'entendre et se comprendre. Ce n'est pas une évidence. Le travail d'accompagnant n'est pas une mécanique fluide qui s'impose et qui peut se reproduire et s'appliquer à toute les situations personnelles et familiales rencontrées. L'année 2021, vous l'aurez compris à la lecture de la première partie de ce rapport, a mis à l'épreuve cette mécanique de l'accompagnement, mais la qualité de l'accueil a été maintenue et une attention particulière a été portée à la continuité de l'accompagnement

1) Accueil et hébergement d'urgence

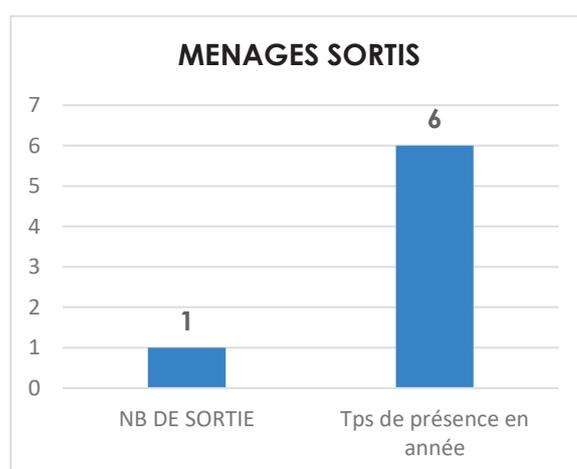
12 personnes ont été accompagnées durant l'année

- **3 adultes isolés**
- **2 familles (4 adultes et 5 enfants)**

Le dispositif d'urgence sociale au Home des Flandres se compose d'un accueil pour deux familles et d'un accueil en appartement partagé dans une résidence sociale pour 3

hommes isolés. De manière générale, les familles bénéficient d'un travail d'accompagnement global et de partenariat avec les services de prévention du conseil départemental, avec les établissements scolaires (maternelle, primaire) voire plus spécialisés (MDPH), avec des intervenants médicaux ou paramédicaux (orthophonie), ou encore des structures de loisirs

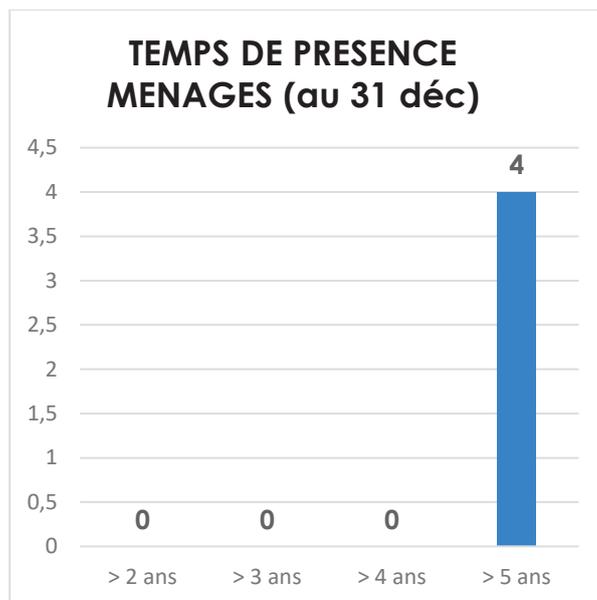
Pour cette année nous souhaitons mettre en lumière la réorientation réussie de M. Jacques (cf. écrit thématique), nous en avons fait mention dans notre rapport 2020, nous sommes satisfaits du travail partenarial qui a pu être mené avec les acteurs du secteur médicosocial et rassurés de l'accompagnement qui s'est construit autour de Monsieur afin de répondre au mieux à ses besoins et dans le respect de ses choix et à son rythme.



Pour les deux autres situations d'hommes isolés, la situation administrative (absence de titre de séjour) bloque toutes les autres démarches. Des recours ont été faits par les avocats qui représentent leurs intérêts, nous ne pouvons qu'attendre et espérer un dénouement favorable.

Concernant les situations des deux familles, la situation administrative est régularisée. Pour l'une d'elles, les ressources sont également au rendez-vous (M. a trouvé un emploi). Elle a même reçu une proposition de logement (qu'elle a refusé). Nous n'avons pas pu travailler en partenariat avec le bailleur en amont (faute de contact de leur part) afin de préparer la visite du logement et expliquer les conséquences d'un refus. Nous n'avons eu connaissance de la proposition de la part de la famille qu'après la visite du logement. Aujourd'hui la famille a reçu un courrier de la DDETS, et la direction du centre a repris avec elle les limites de l'accompagnement et l'hébergement. Nous travaillons avec elle leur prochain accès au logement.

Pour l'autre situation (nous l'avons évoquée dans le rapport 2021), les tensions se sont accentuées, nécessitant l'intervention de la personne qualifiée en septembre 2021. Depuis cette période, l'accompagnement a pu reprendre de manière plus apaisée, mais nous n'avons toujours pas de proposition de réorientation via le SIAO et la famille ne peut accéder à son propre logement en direct du fait de l'absence de ressource.



Ce graphique représente la durée d'hébergement au Home des Flandres pour les 4 ménages présents au 31 décembre 2021. Tous sans exception ont des durées d'hébergement qui dépassent les 2 ans. Les situations administratives de ces ménages l'expliquent.

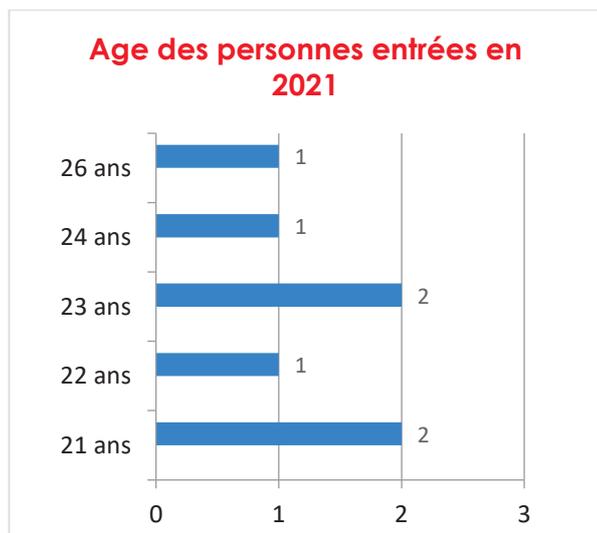
2) CHRS Jeunes Majeurs

21 jeunes majeurs ont été accompagnés durant l'année

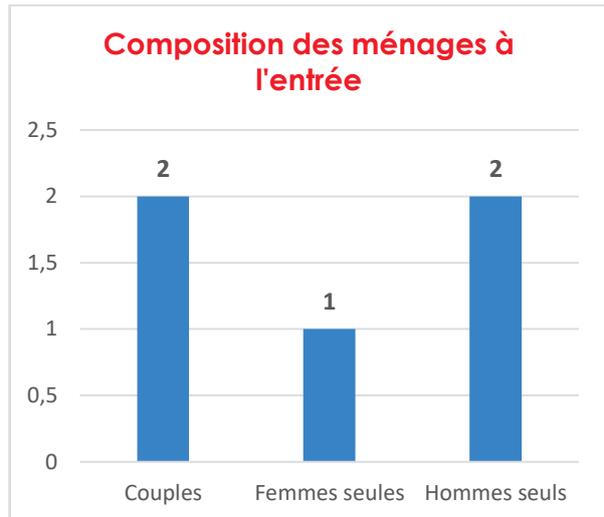
- 11 isolés (3 femmes – 8 hommes)
- 5 couples

7 jeunes majeurs sont entrés dans l'année

- 3 isolés (1 femme – 2 hommes)
- 2 couples

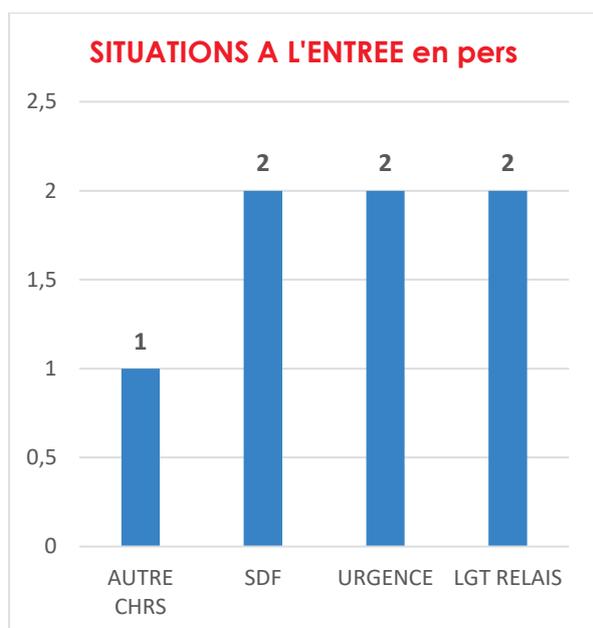


Le CHRS jeunes est habilité à accueillir des jeunes majeurs jusqu'à 35 ans. La tendance historique du Home des Flandres à se voir orienter des jeunes âgés de 18 à 25 ans se confirme cette année encore.



Sur les 8 appartements du CHRS Jeunes Majeurs, 4 sont conçus pour accueillir de jeunes couples. C'est bien souvent la première expérience de vie commune pour ces jeunes qui se sont connus à la rue, dans des abris de fortune, ou croisés dans des structures d'hébergement. L'accompagnement nécessite souvent de travailler en binôme et avec des partenaires qualifiés quand il s'agit de gérer des relations déséquilibrées qui peuvent devenir conflictuelles, voire violentes, ou des problématiques d'addiction partagée.

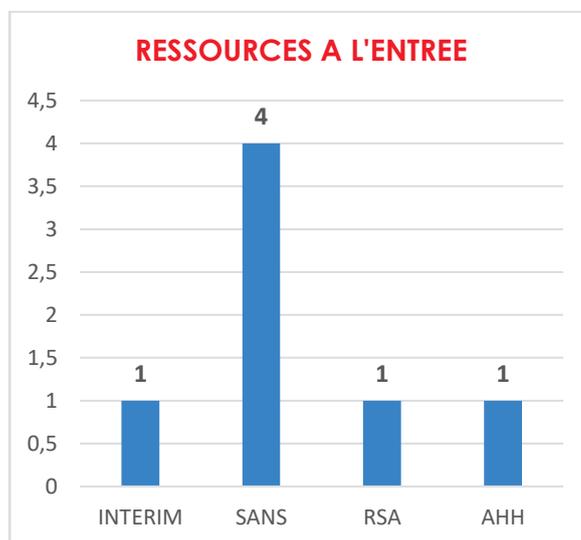
Nous avons également la possibilité d'accueillir en co-hébergement des hommes isolés (4 places) et des femmes isolées (2 places).



Comme l'année dernière, nous avons dû travailler une réorientation en interne pour 2 jeunes hommes isolés (hébergés en logement relais). Le premier se trouve en fin de prise en charge dans le cadre du financement FSL. Le deuxième connaît une situation administrative précaire qui ne permet plus l'accès au logement. Tous deux se retrouvent stoppés dans leur projet d'accès au logement de droit commun, au moins pour quelques mois. Ils ont accepté notre proposition d'hébergement en cohabitation.

Nous avons également accueilli deux couples, l'un se trouvait en situation d'errance depuis plusieurs mois, sans soutien familial. Il avait trouvé refuge dans un squat avant de nous être orienté par le SIAO. L'autre devait quitter le CADA dans lequel il se trouvait depuis plus de 2 ans suite au refus de leur demande d'asile. Enfin nous avons accueilli une jeune

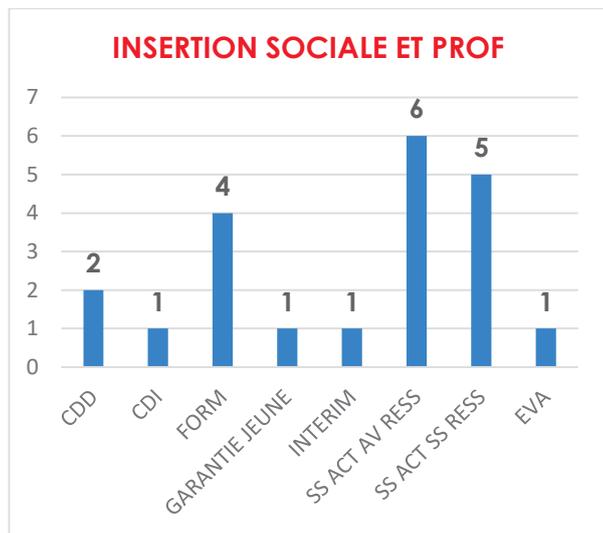
femme qui était hébergée dans un autre département, et voulait se rapprocher de sa fille qui vit avec son père à Roubaix.



En 2021, 4 des 7 jeunes entrants sont sans ressources. 1 perçoit un salaire et 2 des allocations (RSA et AAH).

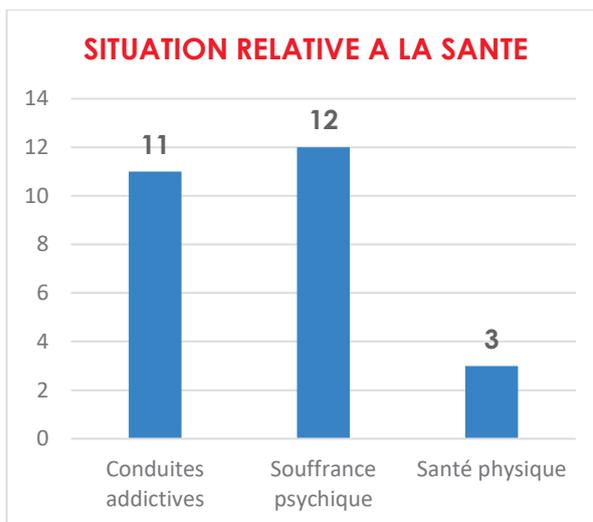
Le CHRS reste le seul dispositif permettant d'accueillir des personnes sans ressources. Une aide alimentaire sous forme de tickets services leur est distribuée de manière hebdomadaire : 38 euros par semaine et par personne sous forme de tickets services et en espèces à hauteur de 10€. Ce n'est pas une somme importante pour se nourrir et acheter des produits de première nécessité. La question du montant de cette aide a d'ailleurs fait l'objet d'un débat en groupe d'expression avec nos hébergés. L'achat de produits d'hygiène semble être une charge importante pour eux au regard de ce petit budget.

Situation des 21 jeunes accompagnés



Pour cette année encore et plus que jamais, la problématique de l'insertion professionnelle n'a pas été simple à travailler, mais elle reste un de nos objectifs prioritaires.

Toutefois, 8 des 21 jeunes accompagnés se sont engagés dans une démarche d'insertion professionnelle et/ou scolaire (1 en CDI, 2 en CDD, 4 en formation et 1 en intérim). 1 jeune est en Garantie Jeune, surtout investie pour accéder à des ressources.



Nous observons depuis quelques années, que nous accueillons des jeunes particulièrement fragilisés par un parcours fait de ruptures, d'expériences traumatisantes et dont l'état de santé physique est souvent dégradé (peau, dentition, troubles alimentaires, fractures mal consolidées, handicaps liés à des accidents...). Cela cumulé à des problèmes de santé mentale, des conduites addictives, qui nécessitent bien souvent une orientation vers un soutien psychologique, voire des soins.

Nous émettons l'hypothèse que les difficultés pour mener à bien les projets d'accompagnement sont à mettre en lien avec le cumul des difficultés rencontrées par les résidents. Alors, pour rester à l'écoute des souffrances exprimées ou observées, nous maintenons les actions engagées avec les CMP, les services de PMI, les hôpitaux, les médecins et pharmaciens de ville, l'équipe mobile de la Ravaude (intervention d'une psychologue).

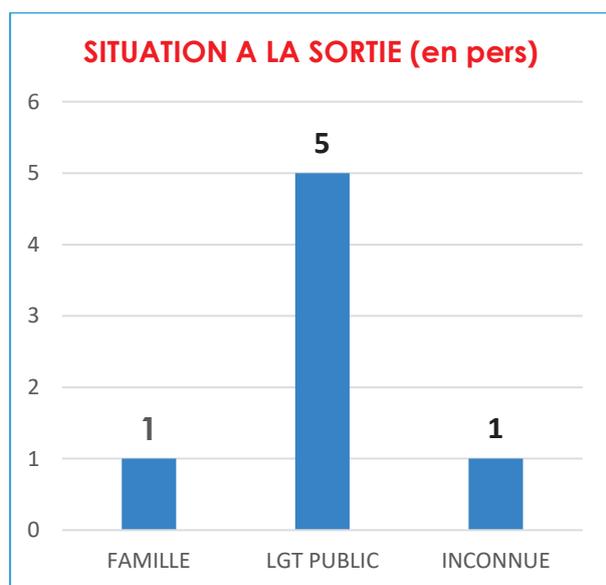
Comme indiqué dans notre rapport 2020 et dans le contenu de la première partie de ce

rapport, nous avons continué notre partenariat avec le CSAPA la Trame (intervention d'une infirmière) pour proposer des consultations avancées en addictologie au sein du service.

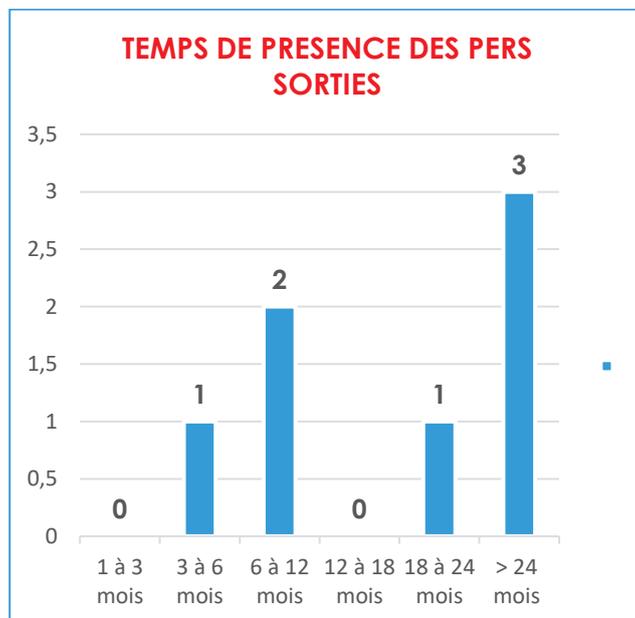
service (mesure FSL Maintien), l'autre par un partenaire dans le cadre du DALO.

7 jeunes sont sortis dans l'année

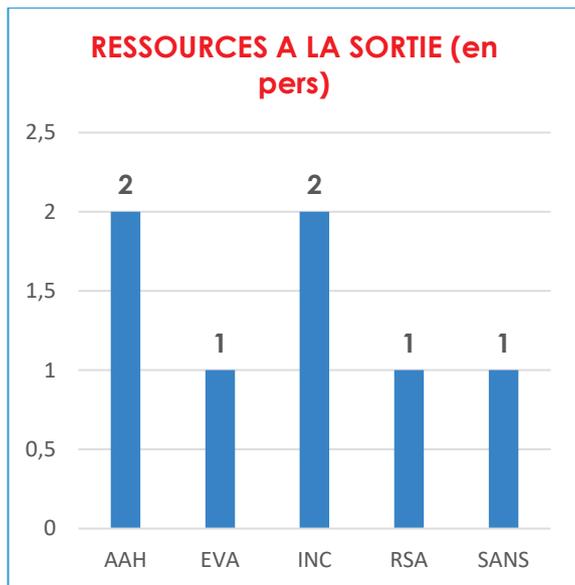
- 3 isolés (hommes)
- 2 couples



Pour cette année 2021, nous avons effectué 3 relogements pour 5 jeunes qui ont quitté le CHRS (2 couples et un homme seul). Ils ont tous pu accéder à un logement dans le parc social. Deux situations ont été accompagnées lors de l'entrée en logement, l'une par notre



En 2021, la durée de séjour a sensiblement augmenté par rapport à 2020. Le délai d'accompagnement excède 18 mois. Nous avons déjà observé que le temps nécessaire pour établir le lien indispensable au travail de coopération entre l'équipe et la personne hébergée pour élaborer et mettre en œuvre son projet est long à construire et parfois en dents de scie. Les variations de l'équipe ont également impacté la démarche d'accompagnement (cf. écrit thématique).

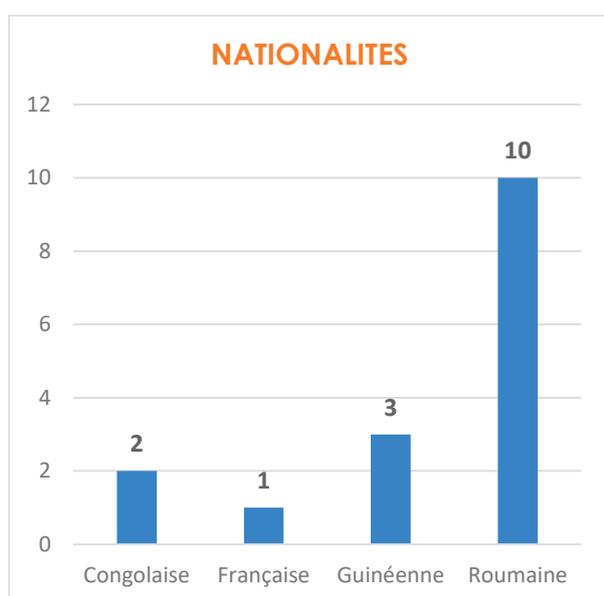


En 2021, 4 des 7 personnes sorties avaient des ressources. Pour un couple parti sans souhait de poursuite d'un accompagnement, nous savons qu'il bénéficiait également de ressources sans en connaître le montant.

3) CHRS Familles

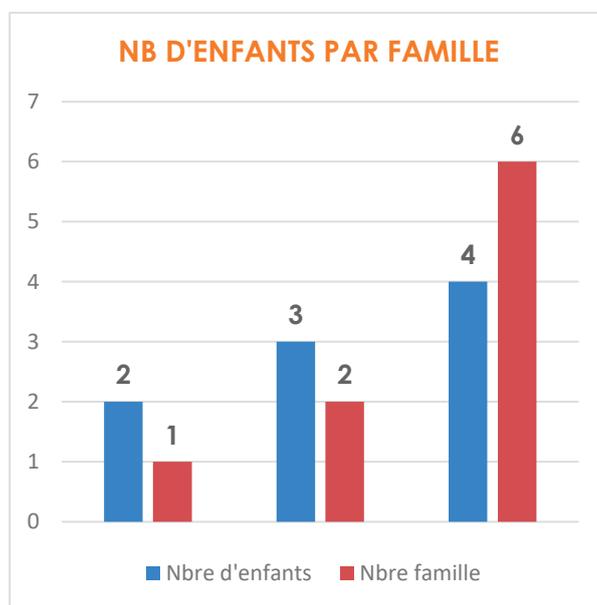
9 familles soit 48 personnes ont été accompagnées durant l'année

- 7 couples
- 2 mères isolées
- 32 enfants



Ce tableau reprend les nationalités des parents accompagnés au courant de l'année 2021. Depuis plusieurs années, nous observons que les familles roumaines sont plus représentées car, leur statut de « ressortissants européens » ne leur permet d'ouvrir des droits au séjour et aux prestations sociales, qu'à condition de justifier d'une activité rémunérée, permettant d'assurer la subsistance de leur famille. De fait, les ruptures d'emploi peuvent compromettre l'équilibre budgétaire (par la

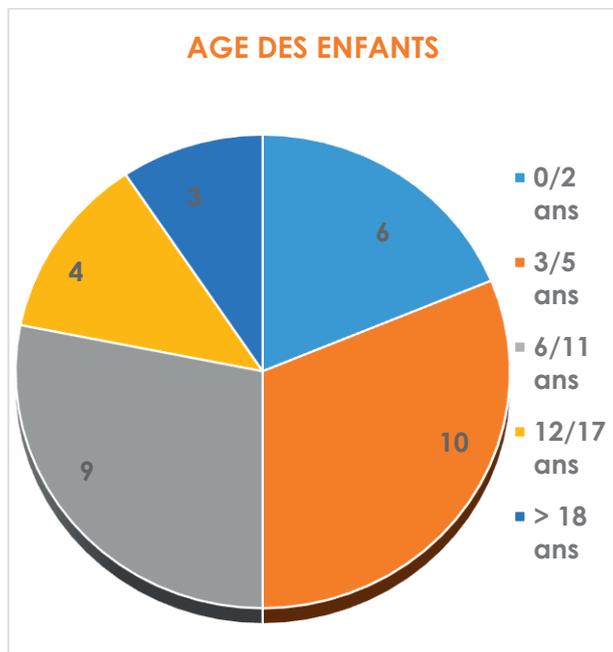
suppression des prestations familiales), et retarder leur projet d'accès au logement de droit commun.



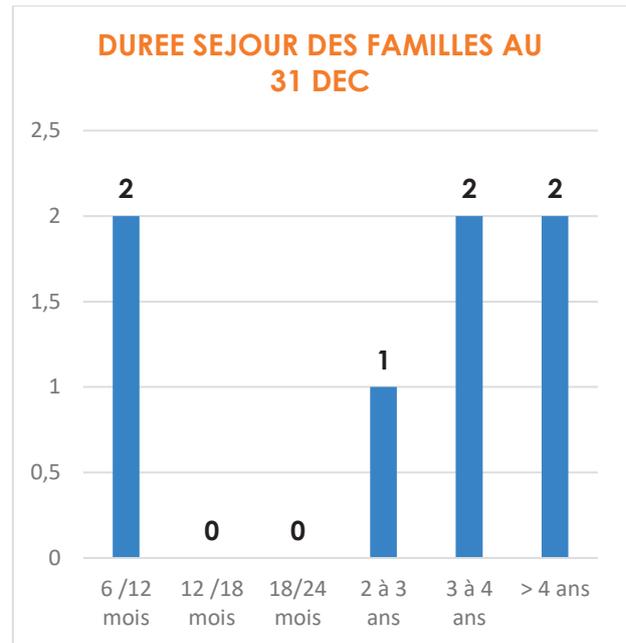
Nos lieux d'hébergement sont essentiellement des appartements T3 avec deux chambres et sont donc plus adaptés à accueillir des familles avec 2 ou 3 enfants maximum. Nous avons également 1 maison et 1 appartement avec 3 chambres pour des familles avec 4 ou 5 enfants. Evidemment, les orientations du SIAO doivent tenir compte de ces typologies.

Cependant, pour cette année encore, la quasi-totalité des familles hébergées a 3 enfants ou plus. Pour ces familles les relogements seront plus longs, même lorsqu'elles ont une situation administrative et financière qui permet l'accès au logement. Cela est dû au fait que les bailleurs ont peu de grands logements disponibles. Les enfants grandissent, deviennent adolescents puis jeunes majeurs, la question de la taille du logement recherché devient alors encore plus cruciale, et les normes des

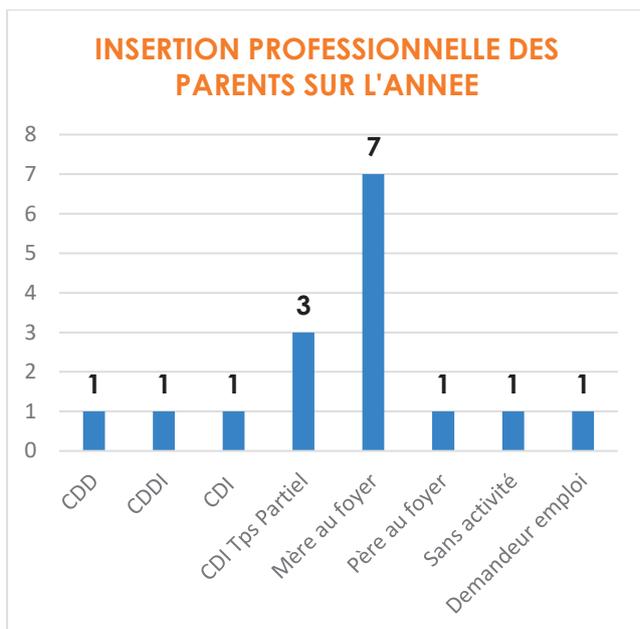
bailleurs sociaux, de la CAF, du FSL plus compliquées à respecter (surface suffisante pour éviter le surpeuplement, séparation des filles et garçons à partir d'un certain âge, chambre individuelle pour chaque personne accédant à la majorité...). Sur 2021 nous avons enregistré 1 naissance au CHRS. Cela est à mettre en lien avec la durée des hébergements qui s'allonge et nous conduit à des situations de suroccupation dans les logements que nous proposons aux familles.



Plus de la moitié des parents ont moins de 35 ans (10 personnes sur 16), ils sont en responsabilité de jeunes, voire très jeunes enfants (la moitié des enfants ont moins de 5 ans). Cependant, compte-tenu de l'allongement de la durée d'accompagnement des familles, nous hébergeons aujourd'hui 3 enfants majeurs, dont 2 le sont devenus durant la période d'accueil de leurs parents. Nous tentons de les accompagner en lien avec leurs parents dans leur projet d'avenir.



Pour cette année encore, nous observons que le délai d'hébergement s'allonge, 5 familles sur 7 sont présentes depuis plus de 24 mois (dont 4 depuis plus de 3 ans). Nous ne pouvons pas ignorer les effets de la pandémie Covid-19, mais il ne s'agit pas que de cela. L'équipe du SELHA observe que les situations sont de plus en plus complexes à accompagner, notamment dû aux démarches qui sont de plus en plus abstraites pour les personnes. Elles se sentent dépossédées de leur projet ou pas capables de gérer, car tout se fait de manière dématérialisée (ouverture et actualisation des droits, demande de logement social, déclaration d'impôts, prise de rendez-vous avec les services instructeurs...). L'équipe a dû se mobiliser pour trouver de nouvelles façons de faire pour garantir une prise en charge adaptée (aux niveaux de compréhension de chacun) afin d'éviter des décisions « couperet » qui viennent sanctionner le plus souvent une impossibilité à faire seul. Notre constat est assez brutal : « plus la situation des personnes est précaire, plus il y a de démarches à réaliser pour maintenir des droits ouverts, et plus les conséquences sont lourdes si elles ne sont pas faites à temps ! ».



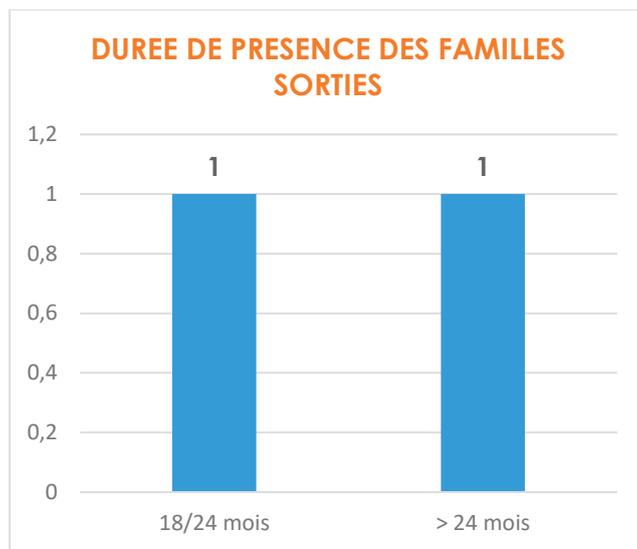
L'accès à l'emploi reste un problème crucial pour les familles accueillies au SELHA et pour essayer de majorer leurs chances, nous avons cette année encore travaillé en partenariat avec l'Association « Les Talents Hauts ». Ce dispositif vise un accès concomitant au travail et au logement. Les partenaires associés (les acteurs de l'insertion professionnelle, les bailleurs publics et nous sur le volet de l'accompagnement social et éducatif) essaient d'avancer de concert pour proposer un logement et un emploi sur un même territoire afin de pérenniser l'insertion sociale.

En 2021 toutes les familles accueillies au SELHA ont des situations administratives qui les autorisent à travailler. Pour autant, seulement 6 personnes sur 16 sont en activité/ formation. Nous avons identifié plusieurs freins à l'insertion professionnelle : le fait d'être mère d'une famille nombreuse (7 mères au foyer) ; la barrière de la langue ; la nécessité de trouver un mode de garde pour un parent isolé ; le problème de la mobilité ; l'absence de qualification ; le fait de n'avoir jamais travaillé ; des difficultés liées au savoir-être.

Les familles où aucune activité n'est exercée, peuvent percevoir le RSA ou aucun revenu.

Pour ces familles sans ressources, elles ne peuvent compter que sur l'aide alimentaire que nous leurs versons à la quinzaine sous forme de tickets-service et sur d'autres aides plus ponctuelles des associations caritatives.

2 familles sorties (1 couple, 1 mère isolée et 6 enfants)



En 2021, nous avons enregistré 2 départs. Une sortie « positive », en accès au logement de droit commun grâce au travail partenarial avec VILOGIA. Le couple a pu intégrer un appartement adapté à ses besoins et ses ressources. Un départ contraint pour manque d'adhésion à l'accompagnement (après signalement à la DDETS). Madame et ses enfants sont retournés vivre en famille.

De fait, nous avons pu accueillir une famille via une orientation du SIAO. Pour l'autre accueil, il s'agit d'une réorientation en interne suite au changement de composition familiale et à la baisse des ressources. En effet, pour maintenir l'accompagnement avec Madame (suite au départ de Monsieur) et ses 4 enfants (dont 1 bébé à naître), nous lui avons proposé d'intégrer un appartement en CHRS, car nous ne pouvions pas la maintenir en logement relais.

2. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT

étaient sans solution de logement (SDF, hébergement précaire) et 8 sortants de dispositifs institutionnels (CADA, HU, ASE)

Le FSL (Fonds Solidarité Logement)

Depuis le changement de règlement FSL en 2020 nous avons dû réserver quasi exclusivement nos accompagnements « accès » aux personnes hébergées en logement relais. Sur les 23 ménages entrés en accompagnements accès en 2021 seulement 3 n'ont pas bénéficié d'un hébergement dans le même temps. Au total nous avons accompagnés 41 ménages sur 2021.

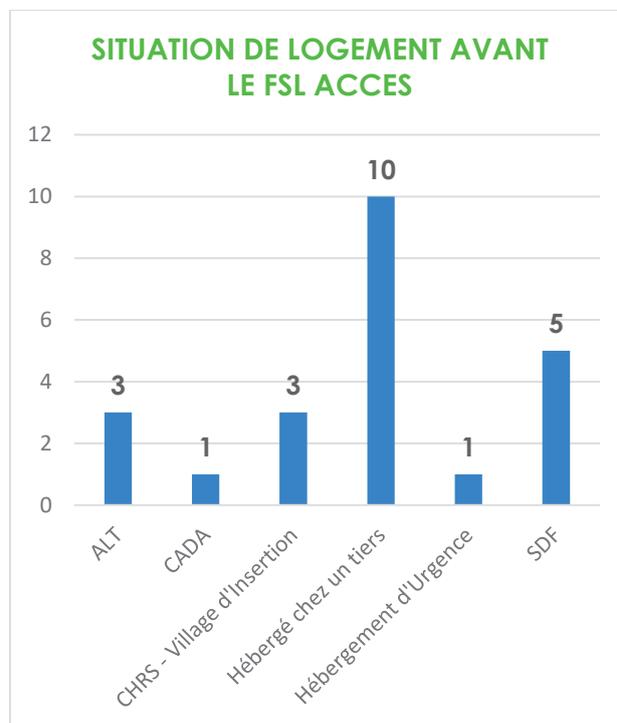
Pour ce qui est des accompagnements dans le cadre des mesures « maintien », sur 33 ménages accompagnés 16 n'ont pas bénéficié d'un hébergement (en réinsertion sociale ou ALT) avec le service dans les mois qui précédaient le démarrage de la mesure.

Pour l'année 2021 nous avons accompagnés toutes mesures confondues 74 ménages (contre 88 en 2020). Ce qui représente **87 adultes** ou jeunes majeurs et **43 enfants**.

74 ménages ont été accompagnés durant l'année tous modules FSL confondus :

Les nouveaux accompagnements FSL en 2021 :

Sur le graphique ci-dessous n'apparaissent que les accompagnements à l'accès, démarrés en 2021, soit 23 ménages. Sur ce total 15



Le Logement Relais

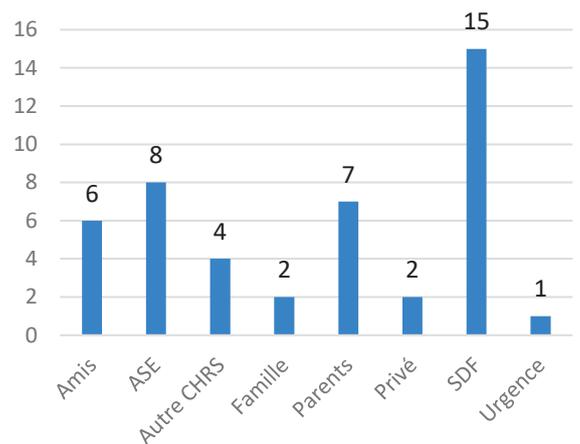
45 adultes et 19 enfants ont été accompagnés en logement relais au cours de l'année :

- **25 personnes isolées**
- **6 familles monoparentales**
- **3 couples sans enfant**
- **4 couples avec enfants**

Nous disposons d'un total de 19 logements relais, principalement répartis sur Roubaix-Tourcoing, pouvant accueillir environ 35 personnes. Le logement relais constitue une étape pertinente dans le parcours notamment des jeunes adultes. Dès lors qu'ils disposent d'un minimum de ressources leur permettant de déposer des demandes auprès des bailleurs sociaux, ils peuvent expérimenter de vivre dans un espace qui n'est pas encore leur propre logement mais leur permet de s'y construire des repères personnels et d'apprendre à gérer leur autonomie. C'est aussi l'occasion pour de très jeunes couples d'expérimenter une vie commune débutante dans un cadre plus sécurisant. Ces places sont mises à disposition, en premier lieu des ménages accueillis sur le CHRS jeunes majeurs lorsqu'ils sont prêts, mais aussi de nos partenaires sur le territoire (Missions Locales, clubs de prévention, service ASE, Maisons maternelles...) et au SIAO.

34 personnes entrées en logement relais en 2021 (17 personnes isolées, 4 couples et 9 enfants).

AVANT LE LOGEMENT RELAIS



Sur les 17 personnes isolées, arrivées en Logement Relais, 8 venaient de structures de la protection de l'enfance dédiées aux Mineurs Non Accompagnés – MNA - (AFEJI, ALEFPA, la Sprene, Temps de Vie). Les jeunes majeurs étaient arrivés au terme de leur prise en charge et menacés d'une sortie sèche.

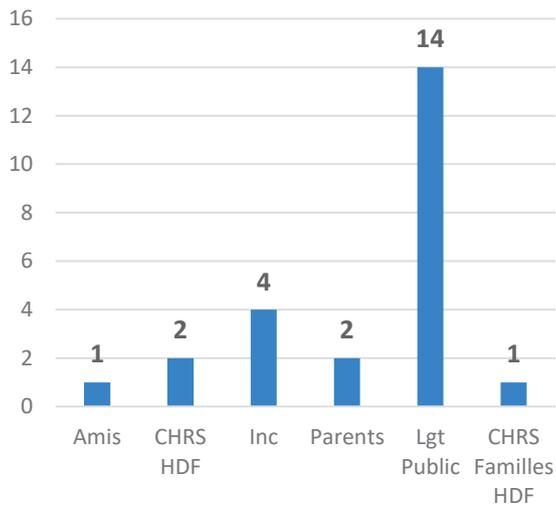
Pour les personnes (familles ou isolées) sans domicile fixe, elles n'avaient pas de solution d'hébergement et dormaient dans leur voiture.

Pour les 2 ménages qui venaient du parc privé, il s'agit d'une mère isolée en situation de rupture conjugale. Elle avait besoin de trouver en urgence une solution de logement pour elle, son fils et son enfant à naître. L'autre situation concerne un jeune homme qui vivait en cohabitation, mais les relations devenaient conflictuelles.

Enfin, pour les 15 personnes qui venaient d'un hébergement en famille/chez des amis, la cohabitation était devenue difficile du fait du nombre des personnes (familles avec enfants) au regard de la typologie des logements (sur occupation).

33 personnes (24 adultes et 9 enfants) sont sorties du logement relais en 2021.

APRES LE LOGEMENT RELAIS



On observe cette année encore que le fait d'être accueilli en logement relais est un atout pour être relogé dans le parc public. Être inscrit sur la liste prioritaire du PDALHPD, être accompagné par notre équipe dans le cadre d'un logement temporaire quasi-autonome, la possibilité de prendre le temps d'être prêt, constituent pour des personnes qui ont connu des situations de stress et d'urgence auparavant une vraie opportunité pour se (re) centrer, se sécuriser ce qui permet de construire le projet logement et de le voir aboutir.

Pour les 21 ménages qui ont quitté le logement relais, on enregistre : **14 relogements** (soit 4 de mieux qu'en 2020) **dans le parc public** (LMH, Vilogia, Tisserin Habitat).

Nous avons dû opérer **3 orientations vers des places de CHRS** (1 mère isolée, 2 jeunes hommes)

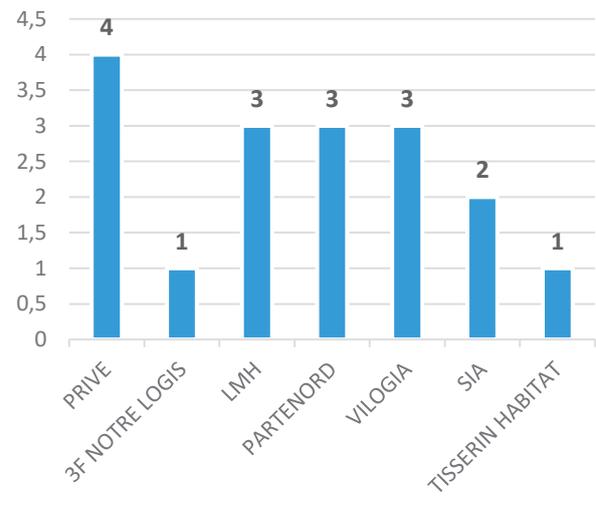
1 couple est retourné en famille en raison des problèmes de santé de Monsieur.

1 jeune femme est partie en hébergement chez des amis, son projet n'a pas pu se travailler en raison de problèmes d'ordre psychologique.

Et malheureusement **3 départs sans solution** ou d'hébergement connus. Les personnes ont mis fin à la démarche d'accompagnement et ont parfois même déserté le lieu d'hébergement sans nous prévenir.

16 relogements dans l'année sur l'ensemble des accompagnements FSL à l'accès au logement :

RELOGEMENT DES MENAGES

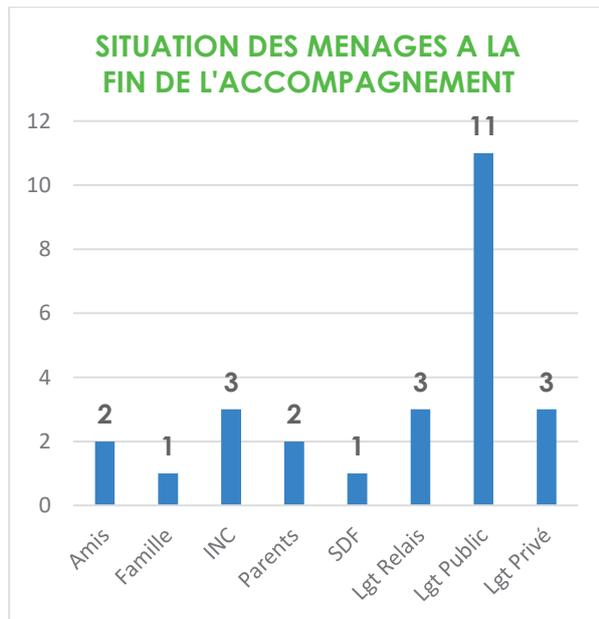


Ce graphique représente les relogements aboutis en cours d'année 2021. Nous observons un taux de relogement plus important dans le parc social 13 que dans le privé 4.

Nous observons pour cette année encore que les sorties vers un logement de droit commun dans le parc public se font suite à une inscription sur SYPLO (public prioritaire au relogement).

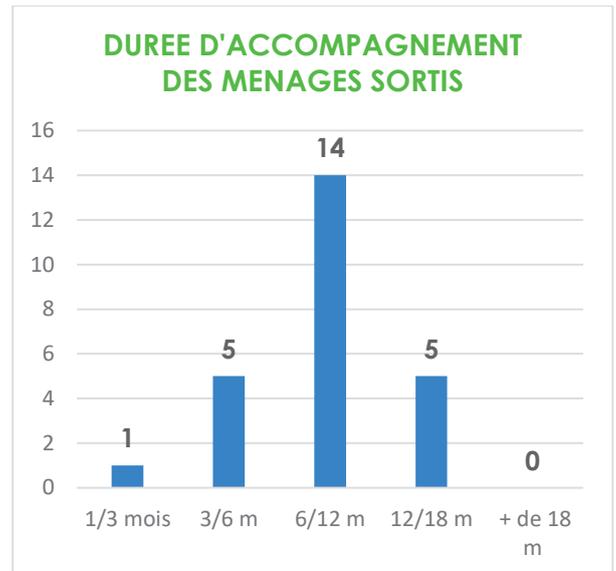
ment) ce qui explique la diversité des partenaires bailleurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler.

26 accompagnements en FSL accès ont pris fin durant l'année



3 sorties vers un relogement de droit commun, 2 départs volontaire sans solution de logement.

Pour le dernier ménage, nous avons maintenu un hébergement en logement relais au-delà de la période de financement FSL dans l'attente d'une proposition de logement adapté qui est arrivée quelques semaines plus tard)



Depuis janvier 2020 l'accompagnement FSL accès est fixé à 12 mois non renouvelable. C'est la durée la plus fréquente des accompagnements que nous menons. Ce délai est tenable pour la majorité des ménages que nous orientons vers ce dispositif. Car nous avons évalué que les ménages ont les prérequis nécessaires à l'accès au logement de droit commun mais doivent consolider leur mode d'habiter, ou stabiliser leur situation administrative ou budgétaire. Toutefois, il arrive qu'un incident de parcours allonge de plusieurs mois la durée d'accompagnement (pour 5 ménages) et nous avons fait le choix de les maintenir en logement relais bien que l'accompagnement à la recherche de logement n'ait pas abouti dans le temps imparti, ou parce qu'il ne pouvait être renouvelé du fait des critères de ressources.

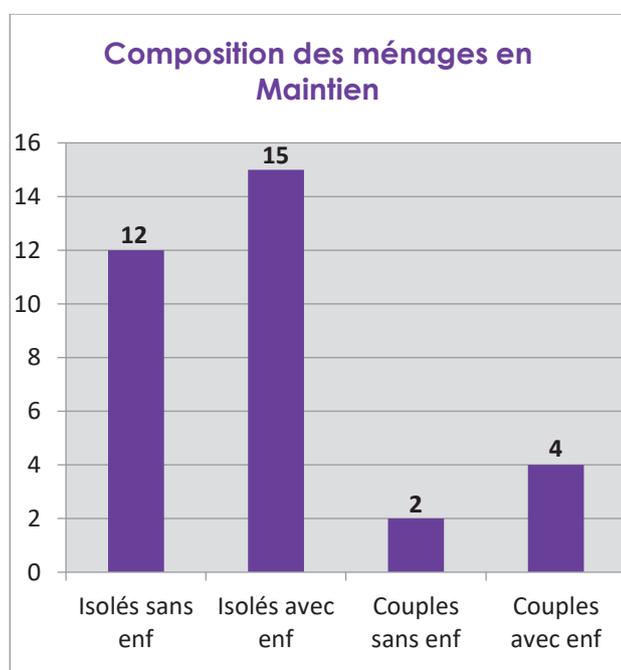
Les accompagnements qui ne durent pas plus de 6 mois concernent souvent des projets logement qui ne peuvent en définitive aboutir (retour en famille, changement de région, perte de contact, changement de situation financière) ou bien des personnes qui ont bénéficié auparavant d'une autre forme d'accompagnement (en CHRS par exemple) et aboutissent en quelques mois au logement public.

Il nous faut un temps suffisant pour accompagner physiquement des personnes qui sont de

plus en plus perdues dans des démarches administratives qui deviennent encore plus complexes avec la dématérialisation et l'absence d'interlocuteurs directs.

33 Accompagnements au maintien dans le logement, réalisés en 2021 :

Sur ces 33 accompagnements au maintien, 6 avaient débutés en 2020 et nous en avons démarrés 27 en 2021



Le graphique ci-dessus fait état des compositions familiales de l'ensemble des ménages accompagnés en 2021. Sur ces 33 ménages on dénombre toujours une forte proportion de personnes isolées avec et sans enfant. Les difficultés sont aggravées pour ces parents isolés (le plus souvent des femmes) avec leurs enfants ; cette catégorie de public est tout particulièrement exposée au risque de basculer dans une situation d'exclusion.

Pour 16 ménages l'accompagnement a pris fin en 2021. Pour cette année, les actions menées ont le plus souvent trait à une aide à l'installation dans le logement, mise en place de la mensualisation pour les factures de fluides, mobilisation des aides légales (FSL maintien) et/ ou complémentaires (APFP, caisse de retraite). Mais aussi un travail de médiation avec le bailleur social concernant une demande de mutation pour une typologie plus adaptée à la situation actuelle, demande de travaux pour un logement devenu indécemment énergivore, etc.

ARADuL (Accompagnement Renforcé pour un Accès Durable au Logement)

Petit rappel du projet :

Le centre d'hébergement, en complément des places d'hébergement en logement diffus ouvertes dès l'ouverture de ce service, s'est doté au fil des années de différents outils d'accompagnement afin de continuer à s'adapter aux besoins des jeunes. L'accompagnement vers le logement (information collective et individuelle relative à l'accès au logement), l'accompagnement dans le logement (installation et maintien) et l'accompagnement au sein de logements Relais ont en effet permis une diversité de réponses complémentaires à l'hébergement d'insertion en ville (en diffus).

Ces différents outils ont pour objectif d'apporter un panel de réponses permettant un accompagnement adapté au logement, gradué en fonction des situations. L'intervention de l'équipe éducative s'adapte selon qu'elle s'adresse à des familles ou à des jeunes majeurs.

L'accompagnement spécifique des jeunes est une composante des pratiques de l'équipe éducative.

C'est cette spécificité qui se développe par ce dispositif ARADuL soutenu financièrement par la MEL dans le cadre de la stratégie nationale de lutte et de prévention de la pauvreté. La MEL et les services de l'Etat par leur contractualisation soutiennent ce projet d'innovation sociale.

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif adapté à leurs besoins. Il s'agit d'un accompagnement global et soutenu sur différents plans :

- L'accès et /ou maintien des droits (santé, ressources, papiers)
- L'accès aux soins de santé (physique et psychique)
- L'aide à l'appropriation du lieu de vie (il s'agit très souvent de leur première expérience de logement autonome), entretenir un logement, faire à manger, faire ses courses
- L'aide à la gestion administrative et budgétaire (lire son courrier, trier ses papiers, les classer, savoir les retrouver, pouvoir constituer des demandes, etc.)
- Définir un projet de logement (réaliser les démarches préalables à l'accès à un logement de droit commun, informer sur les droits et devoirs du locataire, etc.)
- L'insertion professionnelle (formation/emploi)
- L'aide à l'installation dans son logement (après relogement dans le parc privé ou public).
- L'aide à l'appropriation de son nouvel environnement (immeuble, quartier, ville).
- Informer, orienter, accompagner vers les services de droits communs en prévision de la fin de prise en charge par l'équipe du service.

Les collaborations entre le centre d'hébergement et les structures d'accueils des jeunes, développées depuis 2010, doivent se poursuivre, prendre de nouvelles formes et s'étendre à d'autres partenaires. Pour cela le service développe les partenariats nécessaires et utiles pour le projet de la personne, en particulier CCAS, Missions Locales, centres de formation, UTPAS, Associations, clubs de prévention, CMP, service de soins en addictions, service de protection majeurs, bailleurs publics et privés, etc.).

Objectif du dispositif :

- Prévenir les ruptures de parcours suite à une sortie vers le logement des jeunes sortants de l'ASE (MECS ou autre dispositif de prise en charge).
- Favoriser un accès le plus direct possible vers le logement des jeunes sortants de structure d'accueil.

Evaluation quantitative :

✓ Nombre d'orientations et de jeunes accompagnés :

En 2021 **22 jeunes** (16 hommes et 6 femmes) **ont été accueillis** dans le cadre du dispositif ARADuL.

Parmi eux, **15 ont bénéficié d'un accompagnement** vers le logement.

Au 31 décembre, **10 accompagnements sont encore en cours.**

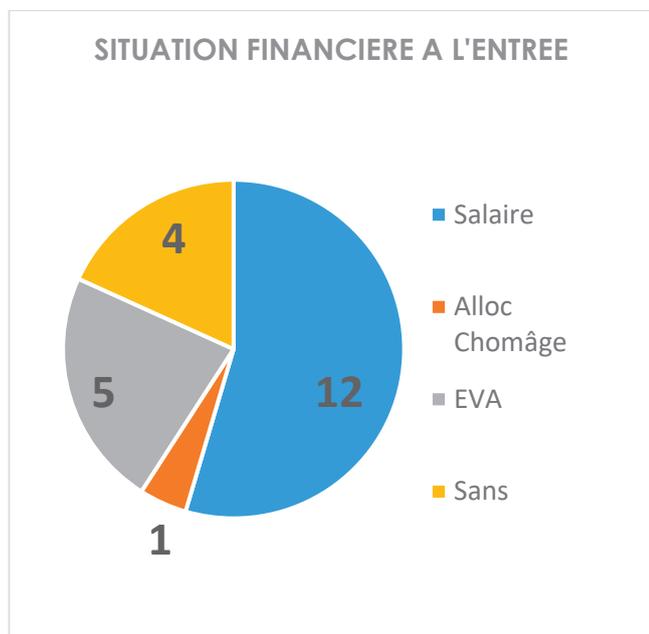
Les 7 jeunes n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement ont malgré tout été reçus seul et/ou avec leur référent éducatif ou référent

ASE. Un travail de précision du projet du jeune a été réalisé sur plusieurs rendez-vous et a abouti à une orientation davantage adaptée pour 6 d'entre eux en articulation avec un accueil de jour et/ou le SIAO. Le travail de diagnostic est encore en cours pour 1 jeune en fin d'année.

✓ Origine de l'orientation :

Les jeunes sont principalement orientés par des structures d'accueil relevant de l'aide sociale à l'enfance. En effet **19** l'ont été par des **maisons d'enfants** ou des **structures dédiées à l'accueil des jeunes MNA**. Les **3** autres l'ont été par un CCAS et une mission locale.

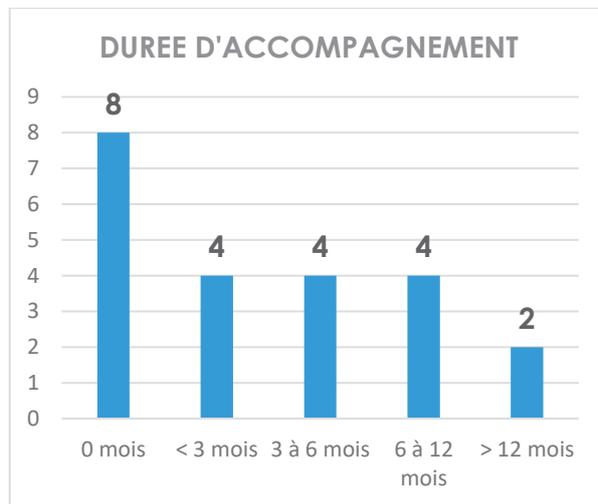
✓ Situation financière à l'entrée :



La situation financière des jeunes orientés est liée au travail pour 13 d'entre eux (**12 ont un salaire et 1 perçoit l'allocation chômage**), **5** reçoivent l'allocation **EVA** et enfin **4** sont **sans revenu**.

✓ Durée de l'accompagnement (au 31/12/21) :

La durée de l'accompagnement est très variable selon le travail qui a été engagé avec le jeune.



Pour **7** d'entre eux, l'accompagnement engagé n'a duré que **quelques semaines**. Il s'agit là des jeunes qui n'ont pas bénéficié d'un accompagnement vers le logement, mais seulement d'une (re)définition du projet logement et une étape par l'hébergement incontournable dans un premier temps. Le **8^{ème}** jeune a été reçu en toute fin d'année et le travail de diagnostic est en cours.

Les **4 jeunes** accompagnés durant **moins de 3 mois** sont des jeunes accompagnés dont l'accompagnement a débuté en fin d'année.

Les **4 jeunes** avec un accompagnement de **3 à 6 mois** sont : pour l'un d'entre eux, **1** accompagnement qui s'est arrêté relativement rapidement après le relogement, car le jeune s'est vite montré autonome et **3** situations encore en cours.

Les **4** accompagnements de **6 à 12 mois** correspondent à des situations de jeunes dont l'accompagnement est toujours en cours.

Enfin les **2 jeunes** bénéficiant d'un accompagnement **d'un an** ont été relogés et leur accompagnement s'est arrêté.

✓ Nombre de relogements :

En 2021, **5 relogements en accès direct** ont été réalisés au bénéfice de 3 jeunes hommes et 2 jeunes femmes. Les bailleurs partenaires pour ces relogements sont Vilogia et SIA.

2 accès en logement de transition ont été réalisés. Les relogements de ces deux jeunes sont en cours de définition avec le bailleur Vilogia.

Dès janvier 2022, 2 autres relogements en accès direct pour l'un, et en bail glissant pour l'autre, devraient aboutir avec le bailleur Vilogia.

✓ Actions collectives :

La situation sanitaire liée à la Covid a encore des impacts sur ce dispositif, car elle n'a pas permis la mise en place d'actions collectives. L'amélioration annoncée de la situation nous permet d'en envisager dès le 1^{er} trimestre 2022.

Evaluation qualitative :

✓ Le renforcement du partenariat avec les bailleurs :

Les contacts avec des bailleurs se sont poursuivis tout au long de l'année 2021, notamment avec Vilogia, LMH et Partenord. L'objectif est bien évidemment d'envisager des accès au logement, élaborés en partenariat par l'intermédiaire du dispositif IziDom pour Vilogia, mais aussi dans le parc « classique » de logement en accès direct, ou par l'intermédiaire de baux glissants lorsque la situation du jeune nécessite une consolidation.

Avec LMH de multiples rencontres avec le service « Accompagnement et développement social » durant l'année 2021, permettent enfin d'aboutir en début d'année 2022, à un conventionnement dans le cadre du dispositif des baux accompagnés.

Enfin si aucun conventionnement spécifique n'a pu aboutir avec Partenord, malgré des rencontres avec la direction de Roubaix, celle de Mons en Baroeul et la responsable sociale de la direction territoriale de Lille Métropole, nous reprenons contacts avec les directions de territoire pour présenter le projet aux chargés de clientèle.

✓ Le développement de la communication auprès des structures d'accueils des jeunes :

La connaissance du dispositif par les partenaires conditionne l'orientation de ces derniers. A ce titre le service a participé en septembre à une réunion organisée par la CMAO. Elle réunissait un grand nombre de structures d'accueil des jeunes, mais aussi de structures du secteur de l'hébergement.

La communication a été faite auprès des partenaires « historiques » du service du Home des Flandres (missions locales, CCAS, la

SPRENE, l'Afeji, ALEFPA...), même si elle doit se poursuivre notamment auprès des services de l'aide sociale à l'enfance du département.

Afin de communiquer et diffuser largement, nous avons confectionné une plaquette de présentation.

La réflexion au sein du service au sujet de l'accompagnement des jeunes existe depuis de nombreuses années. Elle évolue et prend des formes différentes.

En 2016/2017 : Réflexion sur l'Accompagnement des Jeunes Majeurs (RAJM) qui a pris la forme d'une action recherche intitulée « Quelles pratiques d'accompagnement des jeunes au CHRS du Home des Flandres ? Croisement des points de vue et perspectives pour l'action » portée avec l'Institut Social Lille Vauban et menée par des sociologues.

Depuis 2020, un des axes de progression de notre projet d'établissement réécrit pour la période 2020/2024 concerne l'accompagnement à l'accès au logement des jeunes et notamment ceux issus de l'ASE.

Dans ce cadre, des temps d'échanges et de croisement de regards portés sur les jeunes réunissent institutionnellement les professionnels d'une maison d'enfant du Home des Flandres et du Centre d'hébergement. Ces jeunes peuvent être regardés comme des « vieux mineurs » par les professionnels de la MECS et des « jeunes majeurs » par les professionnels du service. Le partage de ces regards permet d'évoquer nos pratiques et d'ajuster notamment les pré requis attendus, inscrivant un jeune dans une dynamique d'accès au logement.

Ces réflexions permettent d'adapter et d'enrichir nos accompagnements dans un souci d'efficacité et de réponses adaptées aux situations rencontrées.

Ce travail avec les professionnels d'une MECS du Home des Flandres est bien évidemment profitable pour le travail que l'on mène avec les MECS dans leur ensemble. Ce sont des réflexions, adaptations transposables.

3. EVENEMENTIEL CHRS

LA VIE AU CHRS

Des actions d'ouverture culturelle et des rencontres festives ou ludiques émaillent l'année, émanant des personnes accueillies elles-mêmes ou des professionnels. Ces propositions sont autant d'occasions de favoriser le lien social, le partage, la convivialité. Cette année ces temps collectifs n'ont vu que très peu le jour, la covid ne permettant pas de se retrouver dans nos petits locaux.

Présentation des vœux par le président et le directeur général, en petit comité, le 18 janvier 2021.

Des ateliers de cuisine ou de pâtisserie ont été animés en fonction des restrictions liées aux gestes barrières au moment de la distribution hebdomadaire de l'aide alimentaire : crêpes, gaufres, pâtisseries, soupes... Ils ont toujours été menés en collectif très restreint.

Des ateliers de jardinage, des soirées jeux de sociétés ou encore des sorties nature ont été organisés en fonction des aménagements possible et des conditions sanitaires.

Participation de l'équipe au challenge « **Ensemble en selle** » organisé par le MEL.

La fête de fin d'année organisée en **Décembre**, rassemblant les personnes hébergées (habituellement essentiellement des familles) afin d'assister à un spectacle, suivi d'un

goûter de Noël confectionné par l'équipe, et la distribution de cadeaux du Père Noël a pu avoir lieu cette année, grâce à la capacité de l'équipe de s'adapter rapidement à des contraintes liées à la Covid qui peuvent vite évoluer et avoir de sérieuses répercussions sur une manifestation qui se prépare. En effet à 15 jours de la date du 15 décembre (jour de fête) la salle réservée à la mairie de Roubaix devenait inaccessible à un grand nombre de ménages faute de passe sanitaire, exigé par la municipalité pour y accueillir du public. La fin d'année a alors été l'occasion d'offrir tout de même un moment festif sur les extérieurs des nouveaux locaux du service. Des jeux flamands ont été installés, des artistes de cirque ont déambulé offrant équilibre, jonglage en spectacle. Chocolat chaud, thé à la menthe, café, gaufres, crêpes ont été offerts pour braver le froid, et le père Noël était présent.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Participation de l'ensemble de l'équipe à un travail de supervision tous les 15 jours, animé par **Stella PERSYN** psychothérapeute-superviseur.

Participation aux instances transversales du Home des Flandres d'une éducatrice- et de la cheffe de service, au Comité Technique Vie Vas.

Participation de la secrétaire à l'atelier Réflexion Ethique sur le Vivre Ensemble (R.E.V.E).

Participation d'un éducateur à la démarche Osons Réfléchir le Tri et l'Impact sur l'Environnement (Ortie).

Mise en place en fin d'année d'une formation avec l'IRTS sur les conduites addictives intitulée « Pratiques addictives : comprendre, repérer, accompagner et agir ». La première session de formation s'est déroulée le 29 novembre 2021.

LE PERSONNEL

Une démission et plusieurs arrêts de travail longs, pour des raisons diverses, ont conduit aux recrutements de plusieurs professionnels en CDD :

Bernard Soufflet, agent de maintenance,

Frédéric Scherpereel, agent de maintenance,

Marie Carlu, TISF,

Valérie Vandeville, TISF,

Léa Maréchal, Sven Palas, Sonia Moustache et Enguerrand Darne, éducateurs spécialisés

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Le Home des Flandres est administrateur de la Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (CMAO) qui met en œuvre le 115, le SAMU Social et le SIAO.

Le Home des Flandres est membre du Conseil d'Administration de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Hauts de France.

Participation aux réunions de régulation inter-établissement de la CMAO.

Participation aux commissions techniques, sociales et plénières du **FSL** sur la **MEL**

Rencontre mensuelle de l'équipe éducative avec **une psychologue** de La Ravaude autour des situations complexes relevant de la santé mentale.

Les bailleurs sociaux LMH, VILOGIA et NOTRE LOGIS sont des partenaires privilégiés à plusieurs titres : conventions avec les 3 bailleurs pour la location de nos lieux d'hébergement ; partenariat privilégié avec Vilogia et LMH dans le cadre du dispositif ARADuL

Action « un emploi un toit » avec l'association « Les talents Hauts » et la plateforme insertion du Département pour des bénéficiaires du RSA.

Participation aux différentes instances de la CMAO et du SIAO (commissions – insertion pour les isolés, les couples et les familles).

Participation aux instances de la FAS : Commissions (migrants, habitat, hébergement, addiction et précarité). Réunion des directeurs de l'arrondissement de la MEL.

Une convention de partenariat a été signée en 2020 avec le CSAPA La Trame de l'association ANPAA ce qui a permis en 2021 des consultations avancées au sein du CHRS d'une infirmière du centre de soins.

Afin de favoriser l'équipement des personnes qui accèdent au logement autonome, (s'ajoutant au conventionnement fait avec la BSE en 2020), nous avons signé une **convention avec ENVIE** depuis septembre 2021. Celle-ci permet aux personnes hébergées de bénéficier de tarifs préférentiels (-10% et livraison à moitié prix), il s'agit d'une filiale du groupe Vitamine T, dans une démarche éco responsable.

Dans ce même but, nous avons créé un **partenariat avec MEC TRANS**, faisant bénéficier de -10% pour les achats pour les personnes

hébergées, mais également pour nous permettre d'équiper nos propres hébergements.

Le 3 juin 2021, en partenariat avec l'association IN'EQUALITY, un vestiaire solidaire a été organisé en faveur des personnes accompagnées au sein du CHRS.

AUTOUR DE LA PLACE ET DE LA PARTICIPATION DE L'USAGER

Expression des résidents :

Au vu du contexte sanitaire, nous avons dû revoir notre façon de fonctionner et d'organiser nos groupes d'expression. Un questionnaire a donc été mis en place au sujet de l'aide alimentaire en juillet 2021 auquel ont répondu des personnes hébergées. Le retour de ce questionnaire, en présence de quelques personnes s'est fait le 28 septembre 2021. Le 8 octobre 2021 s'est organisée une réunion, en expression libre, regroupant les résidents du bâtiment rue des Poutrains et une autre le 14 décembre pour ceux du 81 rue de Lille à Tourcoing.

La gestion des gestes barrière a rendu particulièrement difficile l'organisation des groupes.

Il n'y a pas eu de réunions d'accueil pour les nouveaux arrivants comme cela est le cas habituellement chaque trimestre.



Accueillir
et
Accompagner